



**Dans le privé comme dans le public,
Contre l'austérité, Pour nos conditions de travail !**

**Contre les suppressions d'emplois, les restructurations,
l'absence de revalorisation des rémunérations, les fusions,
les concentrations de services, les réformes qui s'empilent.**

**Pour des augmentations salariales, pour améliorer les
moyens des services publics et les conditions de travail, et
pour la création d'emplois.**

Soyons toutes et tous en grève et dans la rue le 9 avril !

Depuis des années des réformes sont à l'œuvre avec la recherche affichée de plus « d'efficacité » au moindre coût. Après la RGPP, la RéATT, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et la loi relative à la délimitation des régions, voici la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale des régions) qui vise à répartir les compétences entre collectivités territoriales :

Dans ce cadre plusieurs chantiers sont menés de front : Réforme territoriale, diagnostic territorial, revue des missions, missions inter-inspections...

Leur logique qui est on ne peut plus confuse pour le commun des citoyen-ne-s l'est tout autant pour les personnels du ministère de la Culture qui ne savent aujourd'hui rien ou presque sur l'avenir des **Directions Régionales des Affaires Culturelles** qui, pour certaines, sont appelées à fusionner. Rien non plus sur l'impact qu'auront ces bouleversements sur les personnels.

Les effets de ces réformes successives sont désastreux : non remplacements de départs en retraite avec des surcharges de travail pour toutes celles et tous ceux qui restent, mobilités géographiques et professionnelles contraintes et polyvalence imposée à outrance sans reconnaissance en terme de rémunération ou de déroulement de carrières, etc.



Et quelles conséquences pour **les écoles d'architecture et leurs personnels** ? Ont-ils à craindre, sous prétexte de mesures d'économie, une mutualisation avec les autres établissements d'enseignement supérieur d'une même région ce qui pourrait avoir un impact sur les emplois ?

Cette nouvelle organisation territoriale avec ses transferts de compétences, ses inégalités de traitement et ses budgets sociaux en berne n'est pas une réforme, mais une détérioration de l'existant, alors qu'il faudrait l'améliorer ! Ce n'est pas une

décentralisation, mais une délocalisation de la centralisation ! Ce n'est pas un affaiblissement de l'État, mais sa réorganisation pour satisfaire les besoins des capitalistes !

Pendant ce temps, **au ministère de la Culture**, la précarité ne diminue pas. L'échec du processus Sauvadet (annoncé par Sud Culture en refusant de signer l'accord qui est à son origine) est chaque jour plus visible. Ce plan concerne très peu les précaires à temps incomplet ou occasionnel-l-es, celles et ceux qui devraient être titularisé-e-s. De plus, même pour les contractuel-le-s éligibles, il ne garantit pas le maintien des salaires, ce qui fait que le nombre de nouveaux fonctionnaires est très faible. Mais par contre, de nombreux établissements fonctionnent toujours avec beaucoup de précaires à temps incomplet, soit un salaire de 600-700 euros par mois ou avec des occasionnel-le-s embauché-e-s pour quelques mois. Il faut donc un vrai plan de titularisation sans condition des précaires, des embauches massives de fonctionnaires et le passage en CDI des contractuel-le-s.

La mise en concurrence de **l'Archéologie préventive** :

Le dossier d'AFT (Actual Foncier Topographie) est particulièrement emblématique des problèmes et dérives du système concurrentiel en archéologie préventive. De son apparition à sa récente liquidation financière l'exemple de cette société a permis de mettre en exergue une grande partie des problèmes engendrés par la loi de 2003 et l'ouverture à la concurrence des fouilles archéologiques, conséquences dramatiques à la fois humaines et scientifiques. Nous sommes entrés dans une logique effrénée de profit au détriment des conditions de travail et d'un vrai service public d'archéologie.

Projet d'ouverture au public 7 jours sur 7 **du château de Versailles, du musée d'Orsay et du musée du Louvre** : une vision purement économique de la Culture.

Alors que cela fait maintenant 3 ans que chacun-e attend une ligne claire concernant la politique muséale, il faudra visiblement encore attendre. A défaut de politique culturelle c'est l'économie touristique et la concurrence entre les capitales culturelles mondiales, mais également entre les musées et les établissements - y compris au sein du ministère - qui guident les orientations ministérielles et favorisent l'uniformisation de l'offre culturelle.

L'objectif pour les musées dépendant du ministère est de faire du chiffre, sans avoir le nombre d'agents suffisant pour remplir ses missions premières (la conservation, la restauration, l'étude du patrimoine, etc.), et de multiplier les entrées pour pallier les baisses de subventions. Il leur faut donc capter des publics payants au détriment des autres musées et monuments franciliens.

Après l'épisode de la lutte des intermittent-es, voici un nouvel exemple de ces «élites» qui ne pensent plus la culture.

Ce n'est pas une révolution culturelle mais un mépris des missions des musées et des conditions d'accès et de conservation des œuvres et des bâtiments. Ce n'est pas une amélioration des conditions d'accès à la culture mais bien une nouvelle dégradation des conditions de travail pour l'ensemble des personnels des établissements concernés.

Les bibliothèques dépendantes du ministère de la Culture sont aussi victimes de cette politique d'austérité, avec des suppressions de postes, l'impossibilité de remplir correctement leurs missions, la baisse de leurs budgets, des pressions pour chercher des financements propres à tout prix (marchandisation des espaces, des collections, mise en place de filiale privée pour vendre les collections publiques de livres numérisés...), précarité, pressions pour ouvrir toujours plus. La Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie est tout simplement en train d'être démantelée, tandis que la BnF doit subir depuis 7 ans des attaques contre son personnel et ses missions.

A Radio France aussi les considérations économiques priment et portent atteinte aux emplois, aux métiers, aux contenus, à l'organisation du travail, alors que des moyens considérables sont consacrés aux chantiers de réhabilitation.

Pour la première fois de son histoire Radio France devra emprunter auprès des banques. Les salariés exigent l'abandon des réformes qui ne sont menées que pour essayer de dégager 50 millions d'euros d'économies d'ici à 2019.

Parce que Radio France est atteinte dans ses missions, parce que Radio France est atteinte dans ses valeurs, les salariés organisent la résistance.

Non à la démolition programmée de Radio France et de ses missions de service public.

Continuons à soutenir la grève qui se déroule actuellement pour défendre Radio France et son personnel !

A la Philharmonie de Paris on s'empresse d'exploiter au maximum le bâtiment et les personnels en sous-effectif sans que la sécurité ne soit totalement assurée.

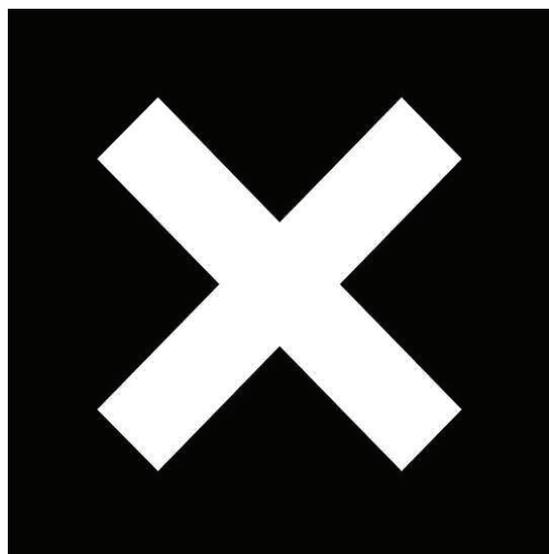
le nombre de postes et les moyens ne sont pas à la hauteur de l'enjeu de démocratisation de toutes les musiques dans l'est Parisien et les salarié-es paie le prix fort de cette mauvaise farce.

Intermittents et précaires :

Quand Il n'y aura plus rien dans nos poches, alors, ils prendront nos poches !

Le 26 juin dernier le gouvernement a agréé le nouvel accord sur l'assurance chômage qui touche l'ensemble des salarié-e-s du privé, les chomeur-euse-s, les intérimaires, saisonnier-e-s, intermittente-s...

L'Unédic a fini par reconnaître à partir des données brutes chiffrées de leur institution, que les propositions du « Nouveau modèle » appliquées aux intermittents seraient moins coûteuses et plus vertueuses que l'actuelle convention chômage !



Les miettes consenties par le gouvernement, si elles ont été obtenues grâce à la lutte, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'attaque menée contre l'ensemble des salarié-e-s du privé, avec notamment les *droits rechargeables*, ni la volonté du MEDEF de réunir très prochainement les partenaires sociaux afin de négocier une nouvelle convention sur l'assurance chômage. Nul doute qu'elle sera plus dure, plus anti-sociale. Nul doute qu'elle s'approchera un peu plus d'une ultra-flexibilité des salarié-e-s et, pourquoi pas, du *Zero-hour contract* (contrat zéro heure, en Angleterre) ?

Pour les intermittente-s, c'est une hausse des cotisations ainsi que l'augmentation des jours de carence avant de pouvoir toucher ses droits. Ce qui a pour traduction concrète et immédiate, une précarisation encore accrue d'une grande part de la profession : ce sont les plus petites structures (petites compagnies, petites boîtes de production) et les plus bas salaires qui sont directement touchés. La baisse des rémunérations et des conditions de travail est réelle, la précarité de leurs métiers poussent les salariés à accepter cela sans broncher par crainte du « black-listage ».

De nombreux festivals et lieux de création sont supprimés où fermés sur l'ensemble du territoire en raison d'une baisse des moyens alloués par le ministère de la culture aux collectivités territoriales.

N'oublions pas : En 2014, 86% des contrats signés sont des CDD. 6 chomeur-euse-s sur 10 ne sont pas indemnisé-e-s !

Dans la culture comme ailleurs, nous ne pouvons accepter
que notre activité soit soumise à la dictature
de la gestion financière dans laquelle les gouvernements successifs
veulent nous enfermer.

luttons pour une vraie politique culturelle
émancipatrice pour tout-es !

